REÇU EN PREFECTURE
le 25/10/2023
Application agréée E-legalite.com
10_DE-091-219104213-20231025-DM23187_CP-

Ville de
MONTGERON

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

DÉCISION DU MAIRE

23/187

Direction de la Commande Publique
Réf. SC/PA/LC/MB
Marché N° : 23025-9

Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Jules Ferry à Montgeron - Lot 9 : VRD et espaces verts

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire,

VU le Code de la commande publique, notamment son article R2123-1,

Vu la délibération n° 22/37 du Conseil municipal en date 4 juillet 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil municipal au Maire, et notamment le point n° 6 par lequel Madame le Maire a délégation pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu l'arrêté n°23/2114 du 12 octobre 2023 portant délégation générale de fonctions et de signature à Madame Françoise NICOLAS,

Considérant la nécessité de passer un contrat de travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Jules Ferry à Montgeron - Lot 9 : VRD et espaces verts,

Considérant que la mise en concurrence a été réalisée selon les dispositions de l'article R2131-12 2° du Code de la commande publique, via la publication d'un avis de marché dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics,

Considérant qu'à la date limite de remise des offres, fixée au 30 juin 2023 à 15h00, il a été constaté le dépôt de trente-trois plis dont deux plis pour le lot n°9,

Considérant qu'à l'issue de l'analyse, l'offre technique et financière du groupement **ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE IDF / ETABLISSEMENTS CHADEL / PARC ET JARDINS FRASNIER** (91350 – GRIGNY) a été jugée comme étant économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres,

D E C I D E

Article 1 : De signer avec le groupement **ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE IDF / ETABLISSEMENTS CHADEL / PARC ET JARDINS FRASNIER** (91350 – GRIGNY) un contrat portant sur les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Jules Ferry à Montgeron - Lot 9 : VRD et espaces verts.

REÇU EN PREFECTURE
le 25/10/2023
Application agréée E-legalite.com
10_DE-091-219104213-20231025-DM23187_CP-

Article 2 : Le contrat prend effet à compter de sa date de notification officielle (*date du retrait du recommandé électronique, sur la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com, faisant foi*). Il s'achève à l'issue de la réception (sans réserve) de l'ensemble des prestations essentielles au bon achèvement des travaux.

Article 3 : Les dépenses engagées dans le cadre de ce contrat seront imputées sur le budget de la commune et s'élève pour un montant global et forfaitaire à 433 906,64 € HT, soit 520 687,97 € TTC.

Article 4 : Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Mr le Préfet et notifiée à(aux) intéressé(s).

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Mme le Maire et/ou devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait à Montgeron, le 25 OCT. 2023

Pour le Maire et par délégation

Françoise NICOLAS,
Adjoint au Maire

Publication sous forme électronique sur https://www.montgeron.fr/